



NOS CLIENTS SONT

27 640 établissements

en 2022-2023

18 unités de cotisation de la CNESST

dont les plus nombreuses sont :

Cabinets de médecins, physio, optométriste, etc. • CPE, services de garderie • Centres d'aide pour personnes en difficulté • Pratique de la médecine dentaire • Résidences pour personnes âgées avec aide personnelle • Centres hospitaliers généraux et spécialisés

Le réseau de la santé

principal employeur

Environ 2700 établissements • 25 CIUSSS ou CISSS, 7 CHU et instituts • Plus de 297 700 employés • Masse salariale de 17,6 milliards \$, soit plus des 2/3 du secteur (de 67 % à 84 %)

VARIATION DU TAUX PAR UNITÉ DE COTISATION EN 2023

Le taux de chaque unité de cotisation reflète le niveau de risque de chaque secteur.

Il représente la cotisation de l'employeur par tranche de 100 \$ de masse salariale assurable.

Il est un reflet du niveau de risque d'accidents du secteur (fréquence et gravité des accidents).

EN 2023,
DANS
NOTRE
SECTEUR,
LES TAUX
VARIANT

de 0,48 \$

Services d'administration provinciale

à 6,26 \$

Entreprises d'économie sociale
en aide domestique

Taux moyen provincial pour
l'ensemble des secteurs d'activité) **1,50 \$**

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS PAR UNITÉ DE COTISATION

Hôpital de courte
durée, CLSC, Centre de
réadaptation physique) 1 612

Hébergement) 4 711

Ressources
pour personnes
en difficulté) 4 768

CPE, garderie) 4 975

Médecine dentaire) 2 856

Centre jeunesse,
cabinet médical;
traitement physique;
optométrie et opticien) 7 383

Service d'ambulance,
association et syndicat,
épicerie, cafétéria
et administration
provinciale) 1 338

BILAN INDEMNISATIONS 2022

	2021	2022	VARIATION 2021/2022	
DONNÉES GÉNÉRALES	Établissements	27 337	27 196	- 0,5 %
	Accidents acceptés	26 786	74 743	+ 179 %
	Maladies prof. acceptées	102	58	- 43,1 %
	Décès	7	2	- 71,4 %
	Maternités sans danger	16 892	11 279	- 33,2 %
ACTIVITÉS DE LA CNESST	Visites	1 301	1 253	- 3,7 %
	Dérogations	1 710	1 917	+ 12,1 %
	Constats d'infraction	40	25	- 37,5 %

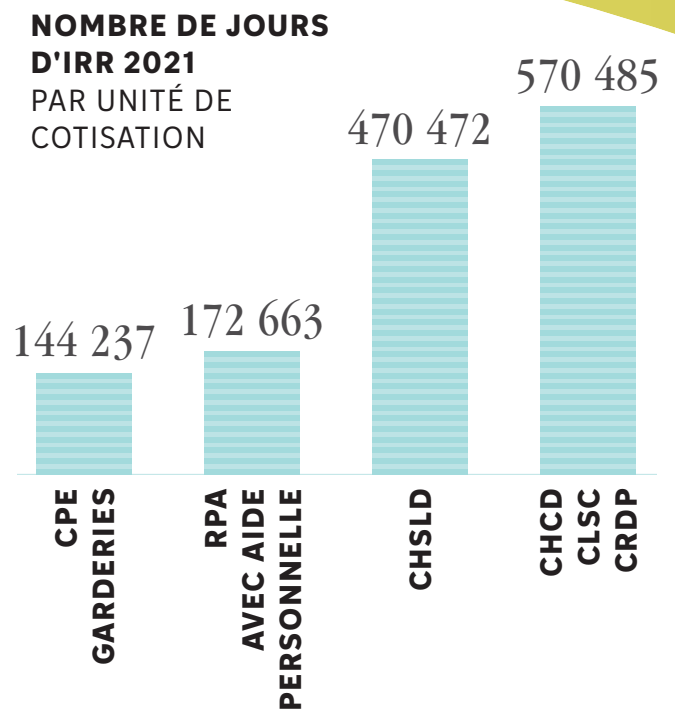
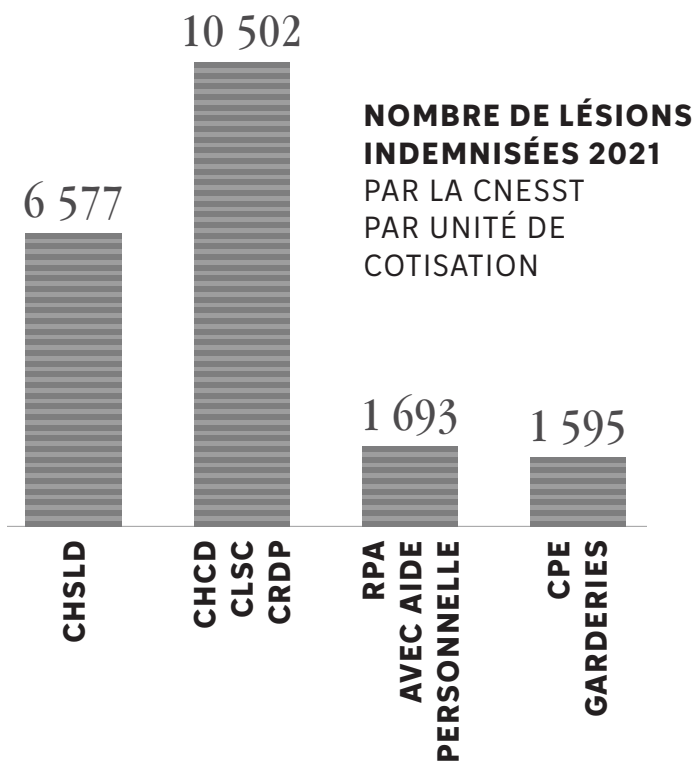
INDEMNISATIONS PAR LA CNESST 2021

23 705 lésions indemnisées
dont 8 845 liées à la COVID19

1 621 674 jours d'absence indemnisés

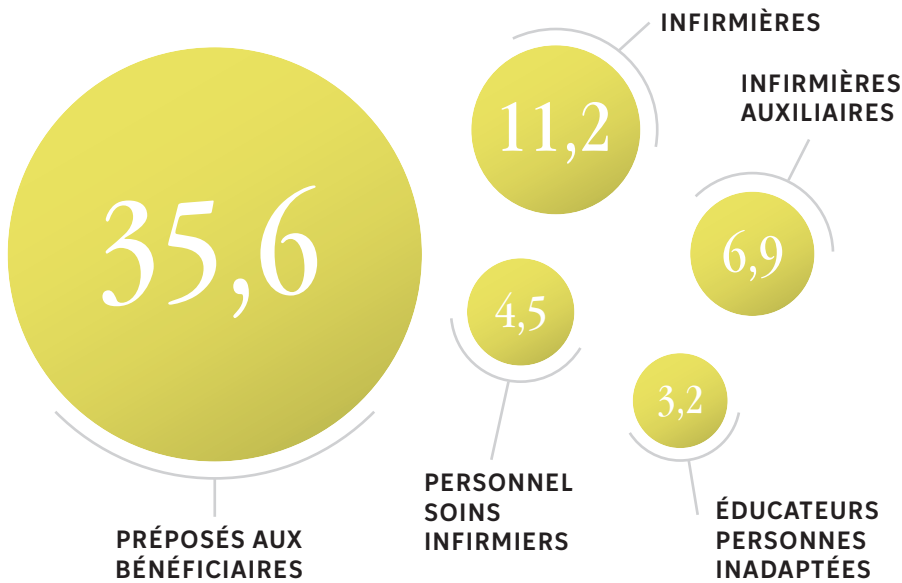
203,2 millions \$ en débours*

* Somme des frais d'assistance médicale, des frais de réadaptation, des indemnités de remplacement du revenu (IRR), des indemnités pour préjudice corporel et des indemnités de décès.

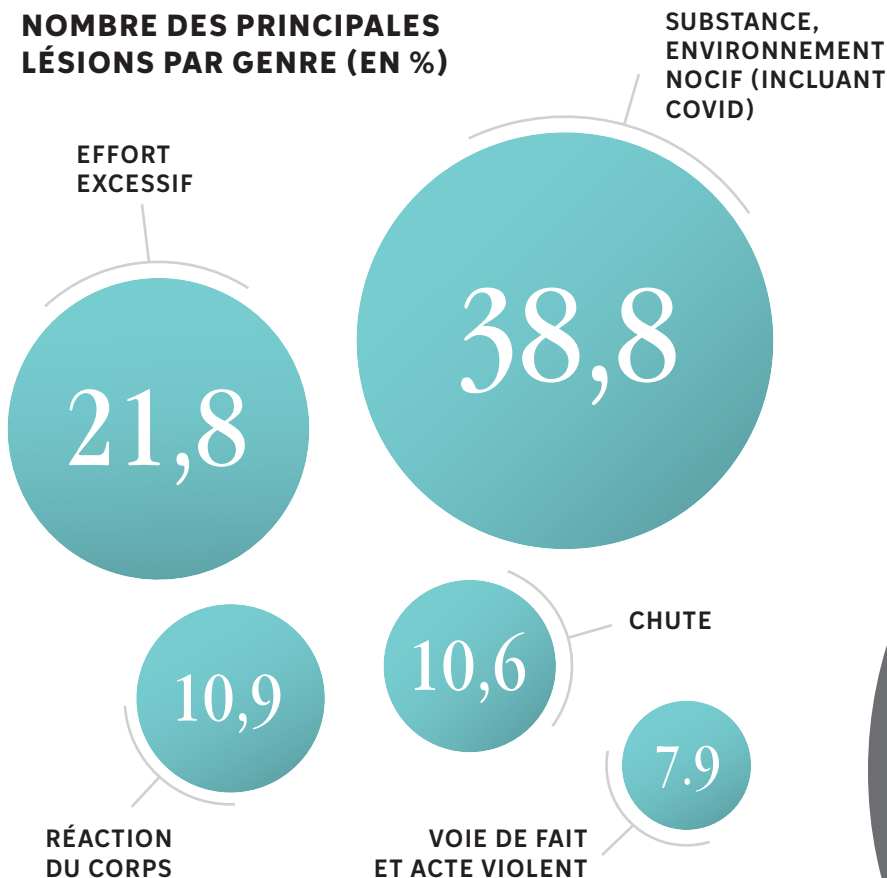


LÉSIONS EN 2021

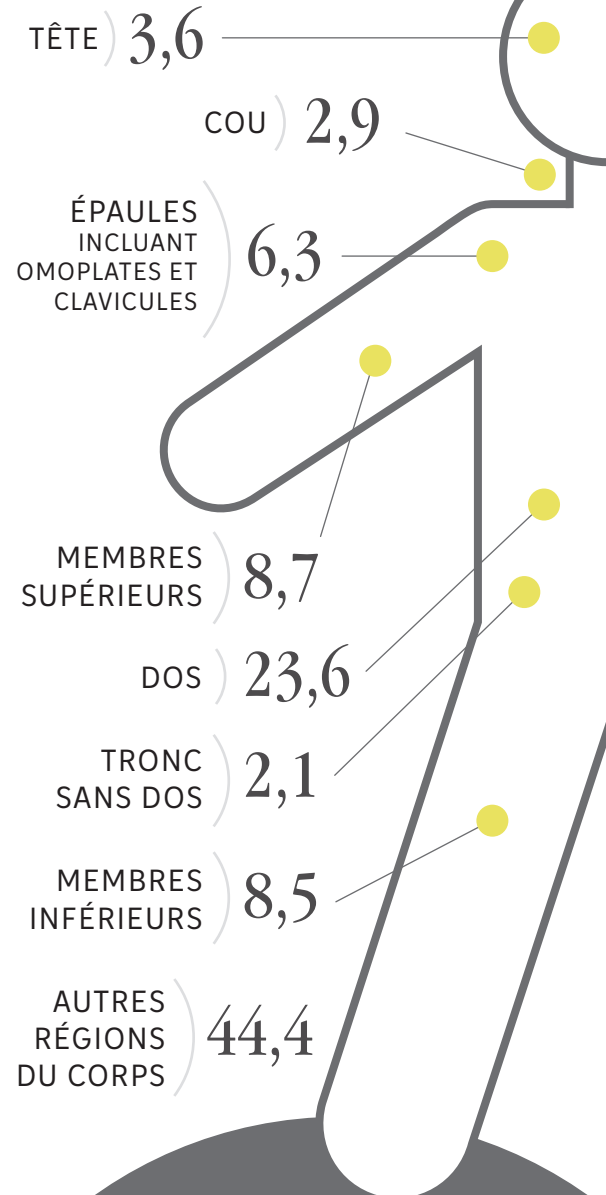
RÉPARTITION DES LÉSIONS POUR LES PRINCIPAUX TITRES D'EMPLOI ŒUVRANT AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE (%)



NOMBRE DES PRINCIPALES LÉSIONS PAR GENRE (EN %)



LÉSIONS PAR RÉGION CORPORELLE (%)



SOURCES

CNESST, *Table des taux 2023, Unités de classification.*
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/table-taux-2023.pdf>

CNESST, *Statistiques annuelles 2022 – version préliminaire.*
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/statistiques-annuelles.pdf>

CNESST, *Fichier de lésions professionnelles 2021.*
 Document non publié, 2023

CNESST, *Fichier des établissements 2022-2023.*
 Document non publié, 2023

TMS, CHUTES, ACTES DE VIOLENCE/VOIES DE FAIT ET LÉSIONS DE STRESS POST-TRAUMATIQUE

FRÉQUENCE, GRAVITÉ, DÉBOURS : EN 2021, TOUS LES INDICATEURS SONT EN HAUSSE PAR RAPPORT À 2020. CERTAINS SECTEURS SONT PLUS TOUCHÉS.

TMS

- 7 288 LÉSIONS INDEMNISÉES
- 96,5 JOURS PAR LÉSION EN MOYENNE

UNITÉ - DEXP	NOMBRE DE TMS	IMPORTANCE POUR LE GROUPE (%)*
Hôpital de courte durée, CLSC, centre de réadaptation physique	2815	26,8
CHSLD	2422	36,8
Résidence pour personnes âgées avec aide	686	40,5
CPE, garderie	533	33,4
Ressources intermédiaires (échantillon)	311	40,9
Service d'ambulance	230	29,8
Entreprise d'économie sociale en aide à domicile	120	44,1
Maison d'hébergement pour personnes en difficulté	103	15,9

CHUTES

- 2 506 LÉSIONS INDEMNISÉES
- 104,2 JOURS PAR LÉSION EN MOYENNE

UNITÉ	NOMBRE DE CHUTES	IMPORTANCE POUR L'UNITÉ (%)
Hôpital de courte durée, CLSC, centre de réadaptation physique	905	8,6
CHSLD	519	7,9
CPE, garderie	369	23,1
Résidence pour personnes âgées avec aide	221	13,1
Ressources intermédiaires (échantillon)	104	13,7
Maison d'hébergement pour personnes en difficulté	93	14,4
Entreprise d'économie sociale en aide à domicile	91	33,5

ACTES DE VIOLENCE ET VOIES DE FAIT

- 1 788 LÉSIONS INDEMNISÉES
- 116,5 JOURS PAR LÉSION EN MOYENNE

UNITÉ	NOMBRE D'ACTES DE VIOLENCE	IMPORTANCE POUR L'UNITÉ (%)
CHSLD	616	9,4
Hôpital de courte durée, CLSC, centre de réadaptation physique	561	5,3
Hébergement en centre de réadaptation pour personnes alcooliques, toxicomanes ou avec une déficience intellectuelle	161	38,3
Résidence pour personnes âgées avec aide	128	7,6
Maison d'hébergement pour personnes en difficulté	110	17,0

LÉSIONS POST-TRAUMATIQUES

- 287 LÉSIONS INDEMNISÉES
- 208,4 JOURS PAR LÉSION EN MOYENNE

UNITÉ	NOMBRE DE LÉSIONS	IMPORTANCE POUR L'UNITÉ (%)
Hôpital de courte durée, CLSC, centre de réadaptation physique	107	1,0
Service d'ambulance	46	6,0
CHSLD	35	0,5
Maison d'hébergement pour personnes en difficulté	29	4,5
Résidence pour personnes âgées avec aide	17	1,0

*proportion de ce type de lésion par rapport au nombre total de lésions pour ce groupe